Inscription pour l'accueil à l'école au mois de JUIN 2020

Chers parents,

Accueil du soir

En fonction de l'évolution de votre situation professionnelle, si vous devez scolariser votre enfant au mois de juin, vous devez remplir ce questionnaire et le retourner **au plus tard le lundi à 17h pour la semaine suivante à :**

maternelle.semailles@magnylehongre.fr.

Si vous n'avez pas de lisibilité sur tout le mois de juin, vous pourrez retourner cette fiche d'inscription semaine après semaine, au fur et à mesure que vous aurez des informations de la part de votre employeur.

ATTENTION, la capacité d'accueil de l'école est restreinte en raison du protocole sanitaire. Les enfants des personnels dits prioritaires au regard de la liste définie par la Préfecture seront accueillis tous les jours et selon le nombre de demandes, nous serons peut-être amenés à organiser une rotation des groupes constitués pour les autres enfants.

Nous vous rappelons les critères de priorités observés par l'école pour la constitution des groupes :

- Priorité 1 : Les enfants des personnels prioritaires définis par la Préfecture.
- Priorité 2 : Les enfants dont les deux parents travaillent sans télétravail possible.
- Priorité 3 : Les enfants dont les parents ont le choix mais souhaitent néanmoins le retour de leur enfant à l'école.

La fréquentation de l'accueil du soir est réservée aux enfants des parents entrant dans les catégories 1 et 2 et elle est conditionnée par la présentation d'une attestation des employeurs.

La cantine est obligatoire pour tous les enfants accueillis à l'école.

SEULS LES ENFANTS DONT LES PARENTS AURONT REPONDU A CETTE ENQUÊTE SERONT PRIS EN COMPTE EN VUE DE LEUR ACCUEIL EN JUIN . MERCI DE VOTRE COMPREHENSION .

	Nom de l'enfant :		Niveau:	Niveau :						
Prénom de l'enfant :										
	Pour vous joindre e	vous joindre en cas d'urgence :								
Tél père :			Tél mère	:						
	Je souhaite que l'école accueille mon enfant pour le mois de juin : car je fais partie des personnels prioritaires figurant sur la liste des professions éditée par le Préfet car je n'ai pas le choix. (nous travaillons, sans télétravail possible) car je souhaite tout simplement que mon enfant retourne à l'école mais j'ai le choix. Je ne souhaite pas remettre mon enfant à l'école pour le moment									
	Semaine du : 8 juin	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI					
	cantine	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire					

Semaine du :	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
15 juin				
cantine	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire
Accueil du soir				
Semaine du :	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
22 juin				
cantine	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire
Accueil du soir				